

Kifurwe le 17 Septembre 1948

Monsieur l'Administrateur Territorial  
Ruhengeri

Monsieur,

691.888<sup>8</sup>  
64  
51  
48  
12  
2976  
17486  
1039.832

Votre lettre 705/AO du 9 courant.

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que la total des salaires payés aux travailleurs employés chez nous au cours des huit premiers mois de l'année 1948 est de 691.888frs SIX CENT NONANTE ET UN MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT HUIT FRs.

Cette somme comporte aussi bien les salaires des contractés que des journaliers; pour les contractés cette somme comporte le salaire proprement dit et les primes de rendements mais ne comporte pas les primes de réengagement; pour les journaliers, cette somme comporte le salaire proprement dit et la prime de régularité et la prime de rendement.

Afin que votre information soit complète le total des primes aux réengagés s'est élevé pour ces huit premiers mois à 21.200frs.

Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées,

*H. Rodière*

